

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE PRIORITÉ TRANSVERSALE ET UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

SYNTHÈSEⁱ

La protection de l'environnement est une valeur très importante pour l'ensemble du territoire transfrontalier. Reconnue pour ses innombrables atouts naturels, la région offre à ses habitants, urbains et ruraux, une qualité de vie exceptionnelle grâce à ses grands espaces verts, son réseau cyclable très étendu, son vaste couvert forestier et l'omniprésence de l'eau. Parce qu'ils occupent un territoire unifié d'un point de vue géographique et climatique, et notamment parce qu'ils se partagent un même bassin hydrographique, l'Outaouais et l'Est ontarien sont aussi confrontés à des enjeux et des impacts environnementaux similaires, et de nombreuses instances municipales et organisations mettent en place des politiques et des actions concrètes à l'échelle locale pour agir sur ces enjeux. La rivière des Outaouais, frontière tangible entre les deux provinces et illustration parfaite du caractère transfrontalier des enjeux environnementaux, est au cœur du développement de la région. Des efforts de plus en plus marqués sont déployés pour accroître la coopération transfrontalière dans la gouvernance et la gestion intégrée de ce plan d'eau.

EN UN COUP D'OEIL

Le bassin versant de la rivière des Outaouais, d'une superficie de 146 334 km², se trouve à cheval sur les deux provinces, dans une proportion de 65 % au Québec et de 35 % en Ontario (Trudeau, 2019).

Les forêts, terres agricoles, milieux humides, prairies et pâturages ainsi que milieux aquatiques de la Trame verte de la CCN fournissent des services écosystémiques dont la valeur est évaluée à plus de 5 G\$ sur une période de 20 ans (Dupras et coll., 2019).

À Ottawa comme à Gatineau, le secteur du transport est responsable à lui seul de 44 % des émissions de GES en raison de la forte dépendance à l'automobile, tandis que les émissions du secteur du bâtiment, qui proviennent principalement du chauffage, représentent respectivement 45 % et 42 %. Les deux villes visent la carboneutralité d'ici 2050 (Ville d'Ottawa, 2020b; Ville de Gatineau, 2021).

ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE COLLABORATION TRANSFRONTALIÈRE

Le sentiment d'appartenance à un milieu naturel commun qui comporte de nombreux atouts et apporte une grande qualité de vie peut encourager les collaborations transfrontalières, tant sur le front de l'environnement que sur celui de l'économie. En effet, en plus d'assurer une grande qualité de vie à ses habitants, le riche patrimoine naturel du territoire transfrontalier apporte une forte valeur ajoutée sur le plan économique en offrant une panoplie d'opportunités de développement et d'innovation dans divers domaines, dont le tourisme, le plein air, la villégiature et le secteur agricole et agroalimentaire. La transition énergétique amorcée pour faire face au défi climatique et atteindre la carboneutralité offre aussi des opportunités de collaboration transfrontalière, dans le cadre d'une vision globale et transversale des enjeux environnementaux. Les acteurs de part et d'autre de la rivière s'entendent d'ailleurs pour faire du développement durable une valeur commune et une priorité transversale. Lors du Forum des acteurs organisé en 2018 pour discuter de la réalité frontalière de l'Outaouais, une idée maîtresse s'est imposée : le développement économique doit se faire en cohérence avec les principes du développement durable.

ATOUPS ET OPPORTUNITÉS

- En intégrant les principes du développement durable dans les stratégies transfrontalières, on préserve d'importants atouts qui attirent de la main-d'œuvre et des entreprises, et qui procurent ainsi des avantages comparatifs à l'ensemble du territoire.
- Les Villes d'Ottawa et de Gatineau ont récemment adopté la Déclaration d'urgence climatique et sont résolument engagées dans des actions concrètes pour lutter contre les changements climatiques. Ottawa vient d'adopter son Plan directeur sur les changements climatiques, tandis que Gatineau s'apprête à dévoiler son Plan climat.
- Outre les administrations publiques, le territoire transfrontalier peut compter sur un réseau d'OBNL et de groupes environnementaux très engagés dans la préservation de l'environnement, la lutte aux changements climatiques et la transition énergétique. Garde-rivière des Outaouais et le CREDDO sont deux acteurs clés.

Collaboration transfrontalière : les enjeux environnementaux font fi des frontières

- Certaines initiatives conjointes commencent à émerger, notamment pour protéger la rivière des Outaouais. Garde-rivière des Outaouais, un organisme qui réunit des experts des deux provinces et de la nation Anishinabe, s'emploie à promouvoir un modèle de gouvernance inclusive et durable du bassin versant de la rivière, un projet d'une grande complexité en raison de la superposition des frontières et des usages de ce plan d'eau.
- De leur côté, les Villes d'Ottawa et de Gatineau se consultent et impliquent la CCN dans le processus d'élaboration de leurs politiques respectives. Plusieurs initiatives conjointes pour faire face aux enjeux environnementaux et climatiques ont également vu le jour : l'initiative de planification urbaine Choisir notre avenir, la Stratégie de développement durable 2018-2023 de la CCN, une première cartographie du couvert forestier urbain et le Plan intégré à long terme sur les liens interprovinciaux dans la RCN.
- En milieu rural, la MRC d'Argenteuil, la MRC de Papineau et les Comtés Unis de Prescott et Russell ont conclu un « Pacte d'amitié » par lequel ils s'engagent à travailler en partenariat dans des dossiers touchant à des enjeux communs, dont la protection de l'environnement.

FAIBLESSES ET ENJEUX

- Ottawa et Gatineau sont confrontées aux défis de transport et d'aménagement du territoire inhérents aux villes, et notamment à la détérioration des milieux naturels et de la biodiversité causée par l'étalement urbain.
- La région transfrontalière subit des manifestations de plus en plus tangibles des changements climatiques et de leurs conséquences néfastes sur la région : inondations, canicules, tornade, etc.
- La rivière des Outaouais et son bassin versant font face à divers enjeux environnementaux nécessairement transfrontaliers, tels que les déversements d'eaux usées, la perte d'habitats, la dégradation des écosystèmes et les risques associés au stockage des déchets nucléaires de Chalk River.
- La réalité transfrontalière du territoire, où se superposent différents paliers de gouvernement et différentes juridictions, ainsi que la disparité des lois, normes et règlements compliquent les efforts de coopération.
- En dehors de la CCN, qui a notamment pour mandat d'assurer la conservation des aires naturelles de la RCN, il n'existe pas véritablement de structure de gouvernance transfrontalière des enjeux environnementaux.

Réglementations et législation

- Bien que les compétences en matière d'environnement soient partagées entre les divers paliers de gouvernement, et que les lois, normes et règlements puissent différer d'une province à l'autre, la protection de l'environnement et la lutte aux changements climatiques demeurent une préoccupation commune et un enjeu qui appelle une approche concertée plutôt que des actions isolées.

Pour en savoir plus

Dupras, J. et coll. (2016). Capital naturel. La valeur économique de la trame verte de la Commission de la capitale nationale. Commission de la capitale nationale et Fondation David Suzuki, décembre 2016.

Trudeau, M. (2019). Gatineau : Mieux connaître et évaluer notre eau récréative. Première étude de la santé du bassin versant de la rivière des Outaouais. Garde-rivière des Outaouais.

Ville de Gatineau (2021). « Gatineau vise la carboneutralité d'ici 2050 ». Communiqué, 23 février 2021.

Ville d'Ottawa (2020b). Plan directeur sur les changements climatiques, 2020.

